

**CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS**  
**RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION**  
sur le préavis municipal n °04/25 relatif au rapport de la  
Municipalité sur la gestion de l'année 2024

Cadre des travaux

**Dates des séances : 19, 21, 27 mai, 2 juin 2025**

Membres de la Commission qui a toujours délibéré avec le quorum : Mmes Fabienne Gregersen, Evelyn Amacker, Floriane André, Laure Treboux, MM. François Martignier, Etienne Mercet, Huges Rubattel.

Le 19 mai 2025, les membres de la Municipalité : Mme Nathalie Guignard Pidoux, MM. Denis Currat, André Dunand et Marc Mazzariol, au niveau du Conseil communal : M. Bernard Treboux (Président du Conseil communal) nous ont remis et présenté le préavis 05/25 des comptes communaux 2024.

Le 25 mai 2025, Mme Carine Gex et MM. Denis Currat, André Dunand et Marc Mazzariol ont répondu aux questions préalablement préparées par la Commission de gestion en lien avec certaines écritures comptables ainsi que présenté le préavis 04/25 sur la gestion communale 2024.

Commentaires d'ordre général

Les justificatifs des écritures comptables, le rapport de l'AGFORS ainsi que le rapport de la fiduciaire Favre Révision S.A., ont été remis à la Commission le 25 mai 2025. Nous relevons que le rapport de la fiduciaire fait part d'aucune irrégularité dans les comptes de la Commune et souligne la gestion minutieuse de la comptabilité de manière générale.

Nous prenons note de la continuité d'assainissement des finances et de la reprise des investissements grâce à la bonne gestion de notre patrimoine.

La Commission de gestion salue le recrutement de nouveaux employés communaux qui permettront à l'avenir davantage de stabilité au sein de l'équipe communale, mais également plus d'indépendance et de polyvalence.

Nous remercions les membres de la Municipalité ainsi que les collaborateurs communaux pour leur gestion rigoureuse et leur engagement au service de notre commune et de notre communauté.

Infrastructures

Durant l'année 2024, un certain nombre de travaux ont pu être réalisés.

- La réfection du clocheton (terminée en 2025);
- Divers travaux sur les chalets d'alpage des Pralets, de la Bassine, du Bugnonet et au niveau du pavillon de Moinsel. Le chantier des murets suit son cours;
- La mise aux normes sécuritaires de nos bâtiments communaux et la rénovation d'une place de jeux.

Il faut aussi noter que plusieurs préavis, proposés par la Municipalité et importants pour l'avancement de la Commune, ont été acceptés par le Conseil communal :

- La rénovation du chalet de Mondion;
- La réactualisation du chemin de la Trappe, y compris les travaux au niveau des collecteurs EC et EU;
- La finalisation du PACom;
- La rénovation de l'éclairage public financée en partie par le PECC.

Il est important de souligner la marge de manœuvre restreinte de la Municipalité pour contracter de nouveaux emprunts afin de financer de futurs investissements. En effet, outre la Poste (mais à des taux inintéressants), uniquement la BCV est disposée à prêter de l'argent à Bassins au vue du taux d'endettement important de notre commune.

### Autres domaines

Nous remercions M. Marc Mazzariol ainsi que les collaborateurs pour la bonne gouvernance de la **piscine**. L'engagement financier des communes voisines est réjouissant et témoigne d'une très bonne collaboration intercommunale.

Nous relevons les dégâts des **routes** occasionnés par les intempéries et les frais importants de réfection et remercions la Commune pour les efforts fournis à ce sujet. Cependant, la Commission de gestion constate un manque de réactivité face aux demandes et propositions émanant des habitants au service de la bonne entente de tous les usagers de la route, ainsi qu'un budget non utilisé pour la sécurité routière. Au moins une rencontre annuelle avec la Commission route et sécurité routière serait souhaitable afin d'élaborer ensemble des projets tout en apportant une véritable valeur ajoutée au quotidien.

Nous saluons l'aménagement de la **déchetterie** avec sa ressourcerie, un escalier et des panneaux signalétiques. Nous constatons que la dépose des déchets verts sans frais ainsi que la suppression des taxes à la pesée satisfont les Bachenards. De surcroît, afin de limiter d'éventuels abus et assurer le ratio taxes variables/taxes fixes, nous accueillons la mise en place d'une surveillance plus pertinente.

La **structure d'accueil** a, depuis août 2024, adhéré au RAT. Les familles de Bassins sont satisfaites de ce changement et se réjouissent d'avoir pu inscrire leurs enfants dans les autres structures du réseau. La charge administrative du nouveau système a fortement diminué pour le bureau communal, notamment par rapport aux AMF. La Commission salue les avancées dans le domaine de l'enfance et se permet d'encourager la Municipalité à inclure également les **aînés** dans leurs réflexions d'activités sociales au village.

A ce jour, le plan climat **PECC** a bien avancé et nous pouvons constater une volonté politique de mise en œuvre de ce plan. La Commission ad hoc et la population sont maintenant en attente de l'étude sur la stratégie d'approvisionnement énergétique 2050.

Le rapport de l'AGFORS concernant la commune de Bassins mentionne que le rythme des **exploitations forestières** a été conditionné par l'état sanitaire des forêts et ses conséquences sur la sécurité des routes, des sentiers pédestres et les risques d'épidémie de bostryche.

L'impact des exploitations forestières aurait été plus important étant donné que les travaux ont souvent été réalisés à proximité des zones d'accueil.

- 21% des arbres exploités sont issus de coupes forcées dues aux conséquences du changement climatique;
- Exploitation de 105% de la possibilité de coupe;
- Plantation de 186 arbres forestiers (chêne, érable);
- Réfection de 10 m en pierres sèches;
- Réfection de 22000 m de chemin forestier (finalisation en 2025);

Volume de bois exploité :	6435 m <sup>3</sup> (1362 m <sup>3</sup> de chablis)
Surface de soins à la jeune forêt :	53 ha
Plantation :	186 arbres

Conclusion

Vu le préavis n° 04/25 relatif au rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2024,  
Où les conclusions du rapport de la commission précitée,  
Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,  
la Commission de gestion propose au Conseil communal :

- de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2024.

Fait à Bassins, le 2 juin 2025.

Fabienne Gregerisen



Evelyn Amacker



Floriane André

Laure Treboux



François Martignier



Etienne Mercet



Hugues Rubattel

